

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.89.289

11 décembre 1989

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>ROUMANIE</u>
2. Organisme responsable: Institut roumain de normalisation
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [ <input checked="" type="checkbox"/> ], 2.6.1 [ <input type="checkbox"/> , 7.3.2 [ <input type="checkbox"/> , 7.4.1 [ <input type="checkbox"/> , autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, NCCD, sinon position du tarif douanier national): Petit outillage
5. Intitulé: Outils de tour à plaquettes en carbures métalliques. Conditions techniques générales de qualité.
6. Teneur: La norme établit les conditions techniques générales de qualité pour les outils de tour à plaquettes en carbures métalliques.
7. Objectif et justification: Conformité avec la Norme internationale ISO 504-75
8. Documents pertinents:
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er juin 1990
10. Date limite pour la présentation des observations: 15 février 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [ <input checked="" type="checkbox"/> ] ou adresse d'un autre organisme: